



**SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE  
DES PAYS DE LOIRE**  
**9 place de la Gare de l'Etat Case postale n°9  
44276 NANTES Cedex 2**  
**Tél. 02.51 83 29 30 - Fax :02 51 83 29 31**

e-mail : Sgen@cfdtantes.org  
Site : [www.sgenfdtnantes.org](http://www.sgenfdtnantes.org)

**PAYS-DE-LOIRE**

Nantes, le 08/06/2018,

### **Journée de Formation Infirmières/Assistantes sociales**

Vous êtes convié(e)s à la journée de formation organisée par le Sgen-CFDT. Elle se tiendra jeudi 20 septembre 2018 à Nantes, maison des syndicats, 9 place de la Gare de l'Etat, de 9h30 à 17h.

Je te rappelle les textes en vigueur : Décret 82 447 du 28/5/1982 et N.S. 85043 du 1/2/1985

*Extraits : art. 12 Des autorisations spéciales d'absence sont accordées, sous réserve des nécessités de service, aux représentants des organisations syndicales mandatées pour assister aux congrès syndicaux ou aux réunions des organismes directeurs dont ils sont membres élus quel que soit le niveau de cet organisme dans la structure du syndicat considéré.*

*Les journées d'autorisation spéciale d'absence ne peuvent plus être fractionnées par demi-journée sauf le mercredi et le samedi.*

*Les délais de route ne sont pas compris dans la computation des durées d'autorisation spéciale d'absence.*

Salutations syndicales,

Le secrétaire du syndicat,  
Gwenael LE GUEVEL